

VIGILANCE SÉCHERESSE

ALERTE SÉCHERESSE

ALERTE SÉCHERESSE
RENFORCÉE

CRISE SÉCHERESSE



PAS DE PLUIE
SIGNIFICATIVE EN VUE
ET DES BESOINS ACCRUS...

VITE,
RÉDUISONS NOS USAGES !

ALERTE SÉCHERESSE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

PRINCIPALES MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER SUR NOTRE TERRITOIRE



INTERDICTION

de laver les véhicules particuliers
(sauf en station professionnelle)



RÉDUIRE

le lavage des voiries
(sauf impératif sanitaire)



RESTRICTION

d'irrigation⁽¹⁾
(15%)



INTERDICTION

de remplir et de vidanger
les piscines privées⁽²⁾



INTERDICTION

d'arroser les espaces verts publics
et privés et les jardins d'agrément
(de 9h à 20h)



RÉGLEMENTATION

sur l'alimentation
des plans d'eau et étangs
(débit dérivé réduit de moitié)



FERMETURE

des fontaines publiques
(sauf circuit fermé)



INTERDICTION

d'arroser stades et terrains de
sports (de 9h à 20h)



ACTIVATION

du niveau 1 pour les
industriels et les artisans

⁽¹⁾ plages horaires à respecter définies par arrêtés d'autorisation annuel

⁽²⁾ piscines privées > 5 m³ : sauf mise en service et mise à niveau.